

FETE DU VILLAGE DE LAGEYRAT

« UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE »

L'Association « Vie-Lageyrat » organise un vide-greniers réservé au particulier dans le cadre :
d'un « dimanche à la campagne » le [Dimanche 26 MAI 2024 de 9 H à 18 H.](#)



Participez à notre vide-greniers et présentez vos articles à un public nombreux !

Randonnées pédestre , vide-greniers, produits régionaux, artisanat, auteurs et peintres locaux, animation musicale, exposition, tombola, etc. composeront l'essentiel de cette journée.

Restauration possible sur place : Grillades, frites, sandwichs, crêpes, boissons...

Veillez trouver, ci-dessous, quelques points du règlement :

- Emplacement : **2€** le mètre linéaire (10 m max.) sur 2.50 m de large,
- Heures d'ouverture : 09h - 18h avec un déballage à partir de 07h30,
- Les exposants devront respecter la législation en vigueur,
- Tout emplacement non occupé à 9 heures sera remis à disposition,
- Véhicule non autorisé à côté de l'emplacement : parking à environ 30 m,
- Carte d'identité à prévoir le jour de la manifestation.

La dimension des emplacements est déterminée par l'organisateur qui tiendra compte, dans la mesure du possible, des désirs exprimés par les particuliers.

Je vous souhaite une bonne réception de ces documents et au plaisir de vous accueillir.
Cordialement.

Jean Claude Peylet
Président

VIDE-GRENIERS RESERVE AUX PARTICULIERS

DIMANCHE 26 MAI 2024 FETE DE LAGEYRAT - CHALUS

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE COMPLETE : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____/

Email : _____@_____

MARCHANDISES EXPOSEES : _____

N° CARTE D'IDENTITE : _____
DU _____ PREFECTURE _____

Les emplacements seront attribués suivant la date d'inscription (reçu avant le 17/05/2024).

Merci de joindre le chèque de règlement à l'ordre de l'Association Vie-Lageyrat pour justifier l'inscription.

Je réservemètres linéaires à **2€/ml**, soit € (10 m max. / 2.50 m de large)

Stationnement payant derrière votre emplacement : 1 €/voiture et 2 €/fourgon.

Parking gratuit à 30 m env. des emplacements

TOTAL :€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Suite à la publication au Journal Officiel de la Loi de Modernisation de l'Economie le 05/08/2008 qui restreint à deux fois par an au plus la participation des particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, merci de bien vouloir compléter l'attestation suivante :

Je, soussigné(e), M. Mmeatteste que ma participation ce jour au vide-greniers organisé par l'Association Vie-Lageyrat ne dépasse pas le nombre de deux vide-greniers à mon actif pour l'année 2024.

A

Le

Signature